

Les MRE pourront voter dans les ports

RÉFÉRENDUM Le ministère des Affaires étrangères et de la coopération veut faciliter l'opération de vote pour les MRE. Des bureaux de vote seront placés dans les lieux de transit.

Plus qu'une semaine avant le référendum. La préoccupation grandissante n'est autre que de s'assurer que les Marocains seront nombreux à aller voter le 1er juillet. Mais pour cela, il faudra instaurer des moyens à même de faciliter au citoyen de s'acquitter de son devoir. Au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, la réflexion autour de ce sujet a abouti à des mesures concrètes devant permettre aux MRE de répondre présents et massivement le jour « J ».

Budgets supplémentaires

Dans un communiqué, le département de Taïb Fassi Fihri annonce que plusieurs démarches ont été prises afin que les MRE, quelle que soit le pays d'accueil, la génération et le genre, puissent voter. Ils ont été informés sur toutes les mesures prises par le ministère des Affaires étrangères et de la coopération à commencer par la mise à la disposition des missions diplomatiques et postes consulaires du projet de la Constitution dès sa publication.

Toute une logistique a également été installée en vue d'assurer le bon déroulement du

référendum : urnes, dépliants et affiches. Et pour remplir leur mission comme il faut, des budgets supplémentaires ont été alloués aux postes consulaires ainsi que des effectifs exceptionnels. Une quarantaine de cadres de l'administration centrale iront ainsi renforcer les effectifs consulaires à travers le monde afin d'assurer une « gestion optimale de cette échéance », souligne le ministère dans son communiqué.

Et puisque cette période coïncide avec le transit des MRE venus passer leurs vacances avec leurs familles, il a fallu également instaurer des mesures pour cette catégorie en particulier. Aux ports d'Algesiras et d'Almeria, un bureau de vote sera prêt à accueillir les Marocains en transit. D'après la même source, les MRE peuvent voter sur simple présentation d'une pièce d'identité. Les Marocains du monde auront trois jours pour remplir leur devoir citoyen : vendredi, samedi et dimanche.

Au-delà de ces bureaux de vote, plus de 500 autres points ont été mis en place dans différentes villes pour faciliter le déplacement des ressortissants. ♦

L.H.



Les MRE auront trois jours pour voter.